

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 13/07/18 Dossier complet le : 23/07/18 N° d'enregistrement : F09318P0252

1. Intitulé du projet
création d'une piste de ski de fond au Boréon à Saint Martin Vésubie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Syndicat Mixte de la Vésubie et du Valdeblore

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale DELAHAYE Antoine

RCS / SIRET 2000029183300015 Forme juridique Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
travaux, ouvrages, aménagement ruraux et urbains: a) piste de ski b) piste de ski < 2 hec	aménagement d'une piste de ski de fond sur 200 m ne comportant pas d'installation fixe d'exploitation permanente

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux consistent à créer une piste de ski de fond de 200 m de longueur, 6 m de largeur, avec une pente moyenne de 7% afin de relier 2 pistes entre elles.

L'aménagement de la piste nécessite:

l'abattage de résineux (3200 m²), le déblaiement de 3000 m³ réutilisés en remblais (2100 m³), la partie excédentaire étant réutilisable sur d'autres sites du Syndicat Mixte (environ 900 m³).

4.2 Objectifs du projet

En hiver, offrir un linéaire de piste de ski de fond au plus grand nombre (pente maxi 7 %) proche du chalet d'accueil existant et hors risques d'avalanches. Le linéaire crée permettra de relier 2 pistes existantes entre elles, assurant un itinéraire moins difficile pour les skieurs de fond non confirmés.

En été, la piste sera un itinéraire de randonnées (piétons, équestre)

Actuellement:

20 km de pistes de ski nordique classique et skating et 1 stade pédagogique : 4 pistes : 1 verte (Les Erps - 1,5km), 1 bleue (Piagu - 2,5km), 1 rouge (Pélago - 7km) et 1 noire (Mercantour - 13km).

3 circuits balisés de raquettes à neige, sécurisés aux alentours des pistes de ski de fond : Cascade : 2km, Alpage : 7km et Forêt du Boréon : 9km

1 structure artificielle d'escalade sur glace l'hiver et escalade l'été

1 parc DVA afin d'apprendre l'utilisation des détecteurs de victimes d'avalanche

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

longueur de la piste : 200 m

largeur de la piste : 6 m

pente moyenne : 7%

superficie : 3200 m²

déblais : 3000 m²

remblais : 2100 m²

excédent réutilisable : 900 m²

végétalisation des talus à définir

durée des travaux: 1 mois, période septembre/novembre

défrichement 3200 m² résineux (arrachage des souches, grumes stockés sur site en phase avec ONF)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

lieu de passage des usagers du centre nordique.

l'aménagement sera affecté à la circulation des skieurs (hiver) et piétons (été)

Fréquentation environ 2500 personnes par hiver

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
 autorisation de défrichement (3200 m2)

déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme
 avis PNM
 Incidence natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur :	200 ml
largeur :	6 ml
penste :	7 %
Superficie :	3200 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

Lieu dit le Boréon
 commune de Saint Martin Vésuble

Coordonnées géographiques¹ Long. 44°06'41"41 Lat. 07°17'38"48

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 44°06'40"02 Lat. 07°17'50"58

Point d'arrivée : Long. 44°06'41"49 Lat. 07°17'31"87

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Centre nordique existant depuis 1970

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 terre haute de la vésubie et du Boréon (n°93 00 20161)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	en dehors de la zone cœur du Parc National du Mercantour (avis du PNM sollicité) au sein de l'aire d'adhésion du PNM du Mercantour
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit le 28/06/02 PPRA approuvé le 28/05/10 en dehors des zones à risques (avalanche et inondation)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit minière vallon de la madone des fenêtres, vallée du Boréon et Salese (date d'inscription du 03/10/1960)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à proximité des sites natura 2000, à 30 m des limites des sites : ZSC le Mercantour (n° FR 9301559) ZPS le Mercantour (n° FR 9310035)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	900 m3 réutilisables sur des sites du SMIX
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux sur une période de 1 mois (cf formulaire simplifié Natura 2000)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux sur une période de 1 mois (cf formulaire simplifié Natura 2000)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	résineux à abattre (une partie de la foret sera défrichée, quelques arbres seront abattus (70 U).Au vu de la densité de la foret existante et de la faible emprise du défrichement,l'impact est qualifié comme étant faible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones à risques indiquées dans le PPR approuvés sur la commune de Saint Martin Vésubie.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux,engins de chantier
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	en phase travaux,engins de chantier

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux,engins de chantier
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux,engins de chantier
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux,engins de chantier
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas de projets autre que ce projet qui serait à proximité du site et qui ferait l'objet d'une évaluation environnementale (consultation du site de la DREAL autorité environnementale SIDE)
aucun avis de l' AE n'apparaît au 08/02/18 sur la commune de Saint Martin Vésubie.

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

réutilisation des 70% de déblais sur site pour la piste et 30 % pour d'autres aménagements.

Le choix de la période des travaux sera fait selon les conclusions du formulaire simplifié Natura 2000 qui indiquera, selon les enjeux de la biodiversité, quels seront les mesures d'évitement à mettre en place lors de la phase chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact n'apparaît pas nécessaire au maître d'ouvrage compte tenu de la faible importance des travaux, de leurs impacts et durée très limités (durée 1 mois) début septembre 2018. Les engins de chantier seront approvisionnés et stockés sur une zone étanche. Les nuisances seront limitées et uniquement en phase chantier. La phase d'exploitation ne générera pas de nuisances supplémentaires sur le milieu. Charroi des camions limités, avis du PNM sollicité (160 m de la limite EST du parc) + ONF et NATURA 2000 (à 20 m environ). L'aménagement de la piste de ski de fond s'inscrit dans un secteur déjà dédié à la pratique du ski nordique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NICE

le,

10/07/2018

Signature

Le Président
Pour le Président et par délégation
Le responsable administratif et financier
Cécile Latty

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

THE HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA

CHAPTER I
THE EARLY HISTORY OF THE UNITED STATES
The first European settlement in North America was established by the English in 1607 at Jamestown, Virginia. This was followed by the Pilgrims in 1620 at Plymouth, Massachusetts. The French also established settlements in the Mississippi Valley and the Great Lakes region. The Spanish were active in the Southwest and Florida. The Dutch and Swedish had colonies in the Northeast. The American Revolution began in 1775 and led to the independence of the United States in 1776.

CHAPTER II
THE EARLY REPUBLIC
The new nation faced many challenges, including the need to establish a strong central government. The Articles of Confederation were replaced by the Constitution in 1787. The early years of the republic were marked by the presidencies of George Washington, John Adams, and Thomas Jefferson. The Louisiana Purchase in 1803 doubled the size of the United States. The War of 1812 tested the nation's unity and led to the development of a sense of national identity.